

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ENSEIGNEMENT CLINIQUE 5 (journée scientifique)			
Ancien Code	PAEG3B82ERG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XAER3820		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	16 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE amènera l'étudiant à consolider ses acquis et à s'approprier les contenus de matière, vus dans les différentes UE au cours de sa formation, par l'organisation de soirée de conférence ou rencontres professionnelles.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE "enseignement clinique 5", l'étudiant sera capable seul au sein d'un groupe :

- De proposer une thématique qui pourrait faire l'objet d'une conférence ou rencontre professionnelle. (C1.1)
- Se documenter autour de cette thématique pour identifier les enjeux et proposer un programme innovant lors des conférences ou rencontre professionnelle.(C1.1; C1.3)
- De travailler en équipe pour réaliser cette soirée de conférence selon une liste de tâches à réaliser et respecter(C3.1)
- De communiquer sur cet évènement au sein des ses pairs et d'un réseau identifié par l'ensemble de la classe.(C5.1; C5.2)
- De tenir à jour un rapport de l'organisation de cette activité
- d'adopter une posture réflexive pour en discuter oralement avec un interlocuteur.(C5.1;C5.2)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG3B82ERGA Enseignement clinique 5 (journée scientifique)

16 h / 2 C

Contenu

Cette UE comporte plusieurs parties:

1- Organiser et gérer la réalisation de "mini-conférences, nommées "soirée de l'ergothérapie":

- Méthodologie pour réaliser une conférence/ soirée de rencontre professionnelle
- Brainstorming et choix des thématiques
- Recherche documentaire
- choix et prise de contact avec les intervenants
- Distribution des rôles de chaque étudiant quant à l'organisation et la réalisation d'une journée de conférence.

1bis- Parallèlement à l'organisation de ces conférences, il sera proposé à 5 à 10 étudiants de participer à une collaboration avec l'université Mohamed 5 de Rabat. Pour ces étudiants le travail effectué dans le cadre de cette collaboration remplace l'organisation d'une "soirée de l'ergothérapie".

2- participer activement à une journée interdisciplinaire avec des étudiants d'autres disciplines (kiné, infi, psychomotricien, médecin)

Démarches d'apprentissage

gestion de projet en sous-groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

Présence et disponibilité de l'enseignante titulaire.

Validation des différentes étapes du projet par les enseignants.

Sources et références

- Julien A., Labbé M., Guide pour faciliter l'organisation d'un colloque, d'un congrès ou d'un perfectionnement, Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, Novembre 2004, 56 pages.

- Université de Genève, organiser un colloque, disponible sur <https://www.unige.ch/organiser-un-colloque>

- Demeuse M., Les étapes de la mise en place d'un projet: guide méthodologique, 2015, Institut d'Administration Scolaire Université de Mons -UMONS

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports sont sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les points de cette UE sont attribués pour l'organisation de la journée de conférence ou le projet de collaboration avec l'université Mohamed5 de Rabat, selon la répartition indiquée ci dessous:

(80%) : cette partie correspond à l'évaluation du projet, l'organisation, le suivi des directives (données en cours et disponibles sur Connected).

(20%) : évaluation individuelle à l'oral portant sur une réflexion personnelle faisant le lien entre le projet mené durant

l'année et l'acquisition des compétences professionnelles.

La participation avant et pendant la journée interdisciplinaire n'est pas cotée. En revanche, l'implication pour cette journée est obligatoire.

Le dispositif pédagogique étant impossible à reconduire pour la 2^{de} session, l'étudiant absent sous un motif légitime devra réaliser un travail qui témoignera de son expérience interdisciplinaire lors de ses stages, sous forme d'une enquête interrogeant un aspect spécifique de la pluridisciplinarité. Ce travail sera étayé d'une littérature scientifique et sera présenté devant un jury pluridisciplinaire durant la 2^{de} session.

Les étudiants n'ayant pas rempli leurs obligations avant ou pendant la journée pluridisciplinaire se verront attribuer les mêmes dispositions en seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	40	Prj	40	Prj	80
Période d'évaluation	Tvs		Exo	20	Exo	20

Prj = Projet(s), Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Les enseignants se réservent le droit de refuser les étudiants à l'examen oral si ceux-ci ne se sont pas investis lors des TP et des conférences/rencontres professionnelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).